Mercredi 18.04.12 | 45e année | No 13

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

L'informatique neuchâteloise, point de situation

En date du 22 juin 2009, le Conseil d'Etat et le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel ont signé une charte de collaboration visant à la création d'une entité informatique commune, unique et indépendante, fusion du Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN) de l'Etat et du Centre électronique de gestion (CEG) de la Ville de Neuchâtel. A noter que le SIEN et le CEG représentent à eux deux la grande part de l'informatique publique du canton. Un groupe de pilotage s'est aussitôt mis au travail. Collaborations accrues, excellent état d'esprit.

Las, les temps ont changé et il est apparu courant 2011 qu'une structure autonome et indépendante, à l'image d'HNe, n'avait plus guère de chance d'être plébiscitée par le Grand Conseil. La réunion sous la forme d'un service de l'Etat n'en est bien sûr pas devenue d'actualité pour autant. D'autres voies sont ainsi explorées, moins ambitieuses, mais peut-être pas moins intéressantes pour l'ensemble du canton. Le but est de profiter de la belle dynamique qui s'est mise en place et de parvenir à la meilleure des collaborations possibles. Les signaux sont favorables et il y a fort à parier que Neuchâtel restera encore longtemps à la pointe dans le domaine.

Alain Ribaux
Directeur des finances

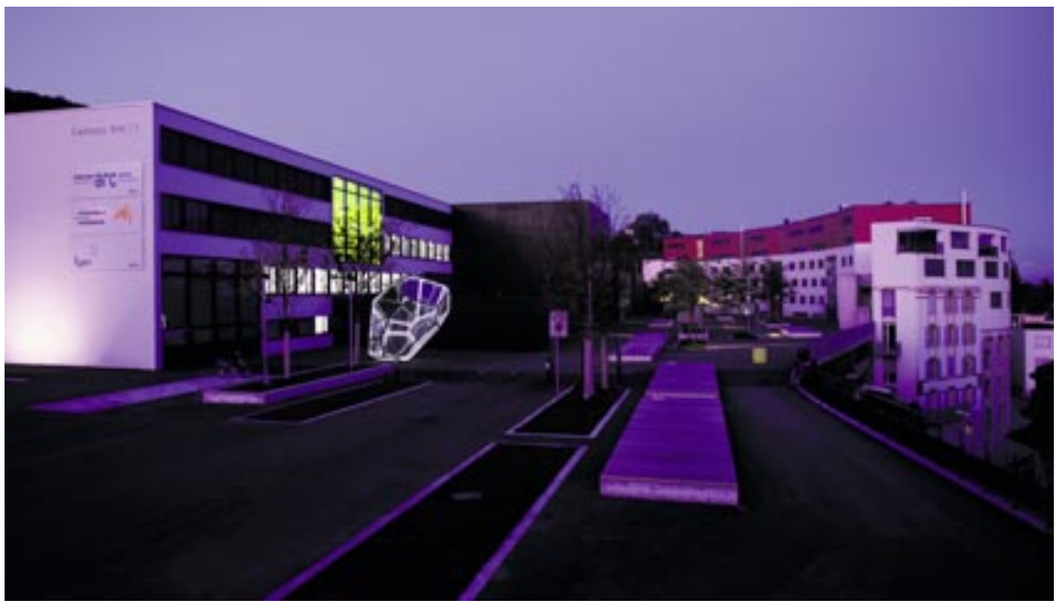

Le quartier bâti sur le plateau de la gare constitue un des exemples présentés dans l'exposition sur l'habitat de la société à 2000 watts présentée par la Ville de Neuchâtel au Salon de l'immobilier.

L'immobilier tient salon

Le Salon de l'immobilier s'ouvre ce mercredi aux Patinoires du littoral. Pas moins de 80 exposants répartis sur 4400 m² répondront jusqu'à dimanche aux questions des visiteurs. Conférences, animations et démonstrations compléteront les explications fournies sur leur stand par l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier. Viteos, la Ville de Neuchâtel et l'Association Ecoparc sont aussi présents aux Patinoires.

Ce rendez-vous avec les professionnels de l'immobilier, qui en est à sa 2e édition, offre une excellente occasion à tout un chacun de rencontrer en un seul endroit des spécialistes de la construction, du second œuvre, de l'aménagement extérieur et de la décoration ainsi que des promoteurs, des prêteurs et des assureurs.

Société à 2000 watts

La Ville de Neuchâtel y présente avec ses partenaires une exposition sur les différentes façons de bâtir et de rénover afin d'économiser de l'énergie et de favoriser l'avènement d'une société dans laquelle chaque individu ne consommerait pas plus de 2000 watts par an (contre 6500 actuellement). Elle organise également deux conférences. Jeudi, à 18h15, le conseiller communal Olivier Arni y évoquera la stratégie énergétique développée par la Ville de Neuchâtel tandis que François Bauer, coordinateur suisse du projet Holistic, parlera de l'assainissement de bâtiments de différentes époques.

Photovoltaïque

Vendredi, à 18h30 également, le délégué communal à l'énergie Christian Trachsel, le professeur à l'EPFL Christophe Ballif et la directrice de Viteos Josette Frésard évoqueront les possibilités offertes par le photovoltaïque dans la production d'électricité d'origine renouvelable. D'autres conférences et animations sont prévues durant le Salon dont l'entrée est libre ce mercredi. L'Association VillaBlanca par exemple y présentera le concept développé à l'intention des propriétaires pour un effacement immédiat des tags sur le territoire communal. (pn)

Le Conseil général débattra prochainement de la politique immobilière et du logement de la Ville de Neuchâtel.

Le Chœur Lyrica interprétera l'opéra Don Carlo de Verdi les 25, 27 et 29 avril au Théâtre du Passage.

La première édition du Queen's Festival se tiendra vendredi 4 et samedi 5 mai à la Case à chocs.

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

bls

Aux riverains de la ligne
Berne – Neuchâtel

Avis de travaux durant la nuit

Entretiens mecanique de la voie

Sur le tronçon
Marin – St. Blaise

Les nuits
du lundi au mardi 16/17 jusqu'au vendredi au samedi 20/21 avril 2012
du lundi au mardi 23/24 jusqu'au vendredi au samedi 27/28 avril 2012

entre 21h00 et 05h00

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasion-nées et les remercient de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland

Dans ce numéro

Rénovation du MEN

Le Conseil communal sollicite un crédit de 5,8 millions de francs pour la première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Les travaux se concentreront sur la Villa de Pury.

Page 8

Rage de vert

L'Association Rage de vert invite les Neuchâtelois à découvrir ses légumes cultivés sans pesticides, ni engrais ce mercredi 18 avril entre 16 et 19 heures au jardin situé à la rue de la Main.

Page 10

Recyclage des plastiques

Les habitants de la ville de Neuchâtel ont désormais la possibilité de déposer les plastiques recyclables à la déchetterie de Plaines-Roches. La commune prévoit d'y aménager des bennes spécifiques à chacun des types de plastiques recyclables.

Page 10

Espace pour les parents

Un nouvel Espace Parents ouvrira ses portes mardi 24 avril dès 8h45 à la salle des loisirs des Acacias. Sophie Sarr, animatrice, nous présente les grandes lignes du projet.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 25 avril 2012.

Le Conseil général se prononcera sur la politique immobilière et du logement de la commune

Les bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68 font l'objet d'une demande de crédit de 7,8 millions de francs en vue d'un assainissement énergétique.

La Ville, acteur immobilier

La Commission spéciale « Politique immobilière et du logement » du Conseil général présente le fruit de ses travaux dans un rapport. Depuis sa création en septembre 2010, ses membres se sont régulièrement réunis dans le but de définir les grandes lignes d'une politique immobilière et du logement en ville de Neuchâtel. La Commission propose notamment de constituer des structures immobilières et de créer un système de subventionnement durable. Le rapport relève d'un fructueux partenariat avec l'exécutif et les représentants du Service des bâtiments et du logement, qui ont assidûment participé aux travaux réalisés. Le législatif en débattra lors de sa séance de relevée du 7 mai. Jonathan Gretillat, président de la Commission spéciale « Politique immobilière et du logement » répond à trois questions.

Quels sont les défis que la Ville de Neuchâtel devra relever en matière immobilière et de logement à court et moyen terme ?

A court terme, la Ville doit faire face à la fin des subventions fédérales pour le logement (régimes HLM et LCAP) qui, à défaut de mesures urgentes, aura des conséquences désastreuses pour les personnes qui en bénéficiaient précédemment.

A moyen terme, la Ville a deux principaux défis à relever : premièrement, celui d'assurer un entretien régulier et durable de son patrimoine immobilier. Deuxièmement, celui de lutter contre la pénurie de logements qui frappe notre commune, et surtout contre les effets pervers provoqués par cette pénurie : la spirale à la hausse des loyers, la difficulté pour chacun de trouver un logement à un loyer décent et la spéculation immobilière.

Quelles pistes propose la Commission spéciale plus concrètement ?

La Commission spéciale propose notamment que la Ville favorise et participe à la constitution de coopératives d'habitants et d'autres structures immobilières à but d'utilité publique, qui pourraient bâtir, entretenir et développer du logement pour toutes les catégories de la population. De même, la Ville doit mettre en place une véritable politique sociale du logement, de subventionnement à la pierre et à la personne. La Ville doit enfin devenir proactive en acquérant des terrains et en construisant par l'intermédiaire de ces structures immobilières de nouveaux logements.

Quels sont les moyens à disposition de la commune pour atteindre les objectifs proposés ?

Ces objectifs peuvent être atteints d'une part en favorisant ces coopératives d'habitants et structures immobilières d'utilité publique, qui peuvent bénéficier de sources de financement extérieures, mais d'autre part aussi en employant à bon escient les outils fonciers et d'aménagement du territoire à disposition de la Ville (droit de superficie, quotas, densification, etc.).

Nouveaux tenanciers au Débarcadère

La Ville de Neuchâtel louera dès mai prochain les locaux de l'actuel restaurant « Au Débarcadère » à de nouveaux tenanciers. Valérie et Steve Di Domenico, actuels gérants du Bistrot du Concert, exploiteront cet établissement public tout en assurant la gestion du Bistrot du Concert pour le compte de l'association homonyme. Cette démarche coïncide avec la volonté du Conseil communal de « dynamiser une porte d'entrée incontournable de la ville ». A fin 2011, la commune a racheté le droit de superficie des locaux du Débarcadère. « Les travaux de remise en état et la révision complète des installations sont en cours », indique l'exécutif. Suite à l'appel d'offres lancé en février, la commune a récolté 19 candidatures. Un groupe d'évaluation composé entre autres d'Olivier Arni, conseiller communal et de Corinne Stehlin, responsable de projet à Tourisme neuchâtelois a départagé les dix prétendants. Le Conseil communal a retenu le dossier « prometteur » de Valérie et Steve Di Domenico. Il sera dévoilé dans les jours qui précèderont l'ouverture de l'établissement qui est prévue pour le jeudi 10 mai.

Le Chœur Lyrica et le Théâtre du Passage s'associent pour créer Don Carlo de Verdi

Du grand opéra à la française

Avec Don Carlo de Guiseppe Verdi, c'est un grand opéra à la française que le Chœur Lyrica s'apprête à donner à trois reprises au Théâtre du Passage. Cette œuvre en cinq actes d'après Schiller créés le 11 mars 1867 à l'opéra de Paris sera servie par une distribution étincelante qui comprend notamment Ramon Vargas, Fernando de la Mora, Orlando Niz et les Neuchâtelois Ruben Amoretti, Laurence Guillod et Brigitte Hool. Dans la fosse, l'Orchestre Symphonique du Jura dirigé par Facundo Agudin et à la mise en scène Robert Bouvier !

Don Carlo – remanié en 1884 pour la scène italienne – est une oeuvre capitale dans la production de Verdi. La compréhension d'un opéra aussi génial et complexe n'est pas chose aisée aujourd'hui, d'autant qu'il appartient à une époque révolue et que son compositeur a eu le temps, entre 1839 et 1893, de changer profondément son style.

Avec Don Carlo, c'est une œuvre majeure de Verdi que le Chœur Lyrica présente au Passage avant Fribourg et Vevey. • Photo: Logox

L'intrigue

L'histoire se déroule en France et en Espagne vers 1560. Don Carlo (incarné par Fernando de la Mora), fils du roi d'Espagne Philippe II (Ruben Amoretti), est éperdument amoureux d'Elisabeth de Valois (Brigitte Hool), fille du roi de France, qu'il aimerait épouser. Il devra toutefois céder la place à son père qui voit dans ce mariage un moyen de mettre fin à la guerre qui oppose l'Espagne à la France. Trahi par la jalouse princesse Eboli, Don Carlo, qui a pris la défense des Pays-Bas persécuté par le duc d'Albe, devra finalement se réfugier dans le couvent où s'est retiré Charles Quint afin d'échapper à la justice royale et à l'Inquisition.

Trop longtemps dédaigné

Cet opéra ne cesse d'exercer une fascination sans borne sur ceux qui le connaissent. Dédaigné pendant près d'un siècle parce que jugé comme une sorte de banc d'essai pour Aïda, Otello et Falstaff, il est considéré de nos jours comme une des plus belles oeuvres de Verdi, avec des moments de vérité bouleversante.

L'action, qui repose principalement sur la pièce Don Carlos de Schiller (1805), est beaucoup plus complexe que d'ordinaire chez Verdi. Elle dépeint toute l'échelle des passions et sentiments, sur un arrière-fond historique où les émotions et les problèmes humains sont étroitement liés à des ambitions de caractère intemporel, politique et religieux.

Lyrica fête ses dix ans

A l'origine de cet opéra, l'Association Lyrica fête cette année son 10e anniversaire. Lyrica est un chœur classique formé d'amateurs éclairés qui a produit ces dernières années le Requiem de Verdi (2011), le Faust de Gounod (2010), Monsieur Lautrec, de Zulueta (2008), et Mefistofele, de Boito (2007). Il s'entoure pour chaque production de chanteurs lyriques confirmés.

Générale publique

Coproduit par le Théâtre du Passage, Don Carlo sera joué mercredi 25 et vendredi 27 avril à 20h ainsi que dimanche à 17h au Passage puis les 2 et 4 mai dans le tout nouveau théâtre Equilibre de Fribourg ainsi que le 8 mai au Théâtre de Vevey. La générale du lundi 23 avril à 18h est publique et meilleur marché. Réservations au 032 717 79 07. Attention : la distribution change selon les représentations ! (pn)

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel : une histoire millénaire».
Mardi 24 avril à 12h15, mardi du musée. Exposition «Neuchâtel : une histoire millénaire». Visite commentée par Chantal Lafontant Vallotton.
Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 24 juin, exposition «What are you doing after the apocalypse ?» Le MEN invite à se pencher sur la question de l'après.
Jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem» Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacrée science ! Croire ou savoir…». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), du 22 avril au 15 juillet, exposition Walter Jonas – peintre et urbaniste visionnaire. Vernissage, samedi 21 avril à 17h. Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch
Jeudi 19 avril à 19h, conférences «Variations sur le mythe de Narcisse». Discussion avec le public. Entrée : Fr. 15.–/ AVS : Fr. 10.–/ étudiants : gratuit.
Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 22 avril, exposition Irving Petlin, l'art de la fugue, suite de vingt pastels. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

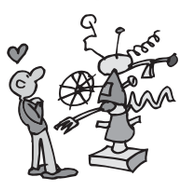

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, jusqu'au 28 avril, exposition des peintures nouvelles de José Luis Peñamaria.

Théâtre

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), mardi 24 et mercredi 25 avril à 20h : «Les précieuses ridicules», de Molière, par la Cie Voix Publique (Lausanne). Réservations : tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Divers

Ciné-club Halluciné, mardi 24 avril à 20h30 au cinéma Bio, projection du film Mononoke-hime/Princesse Mononoké, de Hayayo Miyazaki, Japon, 2000, 135 min.
Unimail, Faculté des sciences (rue Emile-Argand 11), «Gaiadoc - cycle printemps 2012», mercredi 25 avril à 18h, projection du film : «Taste The Waste - le goût amer du gaspillage», Allemagne, 2011, 88 min., de Valentin Thurn. Entrée gratuite, chapeau.

L'actualité culturelle

Foofwa d'Imobilité

L'Espace Danse accueillera ce week-end, Foofwa d'Imobilité, une figure de la danse suisse.
Né à Genève en 1969, Foofwa a suivi l'Ecole de danse de Genève, le ballet Junior et le ballet de Suttgart. Il présentera samedi des «Histoires condansées». Alliant sérieux et humour dans une même pirouette, le danseur parcourt l'histoire de la danse du XXe siècle. Dimanche, dans un one-man show, intitulé «Pina Jackson in Mercememoriam», Foofwa invitera la reine du Tanztheater Pina Bausch, le roi de la pop Michael Jackson et l'empereur de la Danse Révolution Merce Cunningham, réunis par le hasard funèbre de leur mort en 2009.
Pour compléter le week-end, l'Espace Danse a invité les danseurs lausannois du Marchepied. Ils proposeront une performance dans la rue qui débutera samedi à 11h à l'est du péristyle de l'Hôtel de Ville.
Espace Danse, rue de l'Evole 31a, samedi 21 avril à 20h30 et dimanche 22 avril à 17h30. Réservations: tél. 032 730 46 65, www.hiverdedanses.ch, adn@net2000.ch

Nocturnes au Musée d'ethnographie

Le Musée d'ethnographie convie les visiteurs à monter sur la colline un jeudi par mois pour découvrir le MEN dans une ambiance différente. Ce soir-là, les salles d'expositions sont accessibles jusqu'à 20 heures. Souvent associée à un événement culturel (projection de film, conférence, débat, concert), cette ouverture prolongée permet également de se détendre après le travail, dans le café du Musée, autour d'un apéro et d'amuse-bouches concoctés tout spécialement pour l'occasion par la cuisinière Nabila Mokrani.
La première ouverture nocturne aura lieu jeudi 19 avril avec le film *Disorder*, un documentaire original de Huang Weikai (2009, Chine, 58', v.o. mandarin/s-t. anglais) qui s'interroge sur les phénomènes urbains chinois, symboles de toutes les métropoles mondiales ayant grandi trop vite.
Musée d'ethnographie, rue St-Nicolas 4, jeudi 19 avril, projection du film à 20h15.

Symphonie en création

L'hommage rendu à Samuel Ducommun se poursuit avec un concert qui aura lieu le 21 avril au Temple du Bas. En première partie de concert, le public entendra l'Ouverture académique de Brahms, le concerto KV 218 de Mozart et le Rondo Capriccioso Op. 28 de Saint-Saëns.
L'Orchestre de Besançon-Montbéliard Franche-Comté, dirigé par Nicolas Farine, présentera ensuite en création, la Symphonie pour grand orchestre du compositeur organiste. Cette symphonie, dont l'instrumentation a été achevée en 1961 et qui n'a pas fait l'objet d'une exécution publique à ce jour est une œuvre de maturité dans la production de Samuel Ducommun.
Temple du Bas, samedi 21 avril à 20 heures. Location: Le Strapontin, tél. 032 717 79 07.

Le Queen's Festival fait la part belle aux artistes helvétiques

Un festival de découvertes

«Promouvoir les artistes émergents»: tel est le but du Queen's Festival, dont la première édition aura lieu les 4 et 5 mai à la Case à chocs. De la Suisse à l'Afrique du Sud, du hip-hop à la musique de chambre, le public découvrira des artistes d'horizons très différents. Carrousel (CH), La Gale (CH), College (FR) ou encore Aucan (IT) se partagent l'affiche de ce nouvel événement.

Le groupe jurassien Carrousel se produira samedi 5 mai à 23h30 sur la scène de la Case à chocs. • Photo: sp

Les concerts auront lieu en alternance sur les scènes du Queen Kong Club et de la Case à chocs. Les artistes enflammeront le lieu dès 21h30 et ce jusqu'au bout de la nuit. Les Michigang DJ's et les Skuizzy nek assureront les after show dans une ambiance respectivement hip-hop et nu disco.

Les Suisses sur le devant de la scène

Venus des quatre coins du pays, les artistes suisses assureront la plus grande partie du spectacle. Avec une touche d'humour, un zeste de poésie et une grande part de bonne humeur, le duo jurassien Carrousel interprétera des morceaux aux mélodies folk et rock samedi 5 mai à 23h30 à la Case à chocs. La Gale, elle, se produira vendredi 4 mai à 22h30 à la Case à chocs. La jeune rappeuse présentera ses textes «sur des instrumentations à la fois lourdes et groovy». Dans un tout autre style, l'ensemble professionnel de musique de chambre Chemins de Traverse fera résonner le son de ses flûtes traversières samedi 5 mai à 21h30 à la Case à chocs. Vendredi soir, le Queen Kong club sera envoûté dès 23h30 par le jazz du Genevois Pierre Omer. Le lendemain au même endroit, les festivaliers auront l'occasion d'écouter la musique électronique de Luft à 2h30.

Des artistes d'ailleurs

Le Festival pourra aussi compter sur la présence d'artistes internationaux à l'image des quatre musiciens français de Tropics & Meridians. Le MC sud-africain Ben Sharpa et son flow mordant embarqueront le public vendredi 4 mai dès minuit et demi à la Case. Il sera accompagné de son acolyte PureSolid et d'un concept audiovisuel live baptisé «Fourth Density Light Show». Programme complet sur www.case-a-chocs.ch. (ak)

Queen's Festival: vendredi 4 et samedi 5 mai à 21 heures à la Case à chocs. Entrée: Fr. 15.– la soirée et Fr. 22.– pour les deux soirs. Prélocation sur www.petzitickets.ch.

Chronique culturelle

Musique et réseau

Les artistes et groupes romands ont beau être bons, percer dans les musiques actuelles n'est pas chose aisée pour eux. Comme elle le fait pour Bastien Baker, la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) s'efforce – et ceci depuis 15 ans déjà – de leur fournir conseils et assistance afin qu'ils puissent développer au mieux leur carrière. Grâce notamment à une augmentation substantielle du soutien de la Ville votée en janvier par le Conseil général, la Fondation basée à Nyon a pu ouvrir une antenne à Neuchâtel. Désormais, le bureau neuchâtelois de la FCMA accueille trois mercredis par mois les groupes de l'Arc jurassien dans les locaux de Festi'neuch. Loin de se contenter de cela, Antonin Rousseau, responsable de l'agence Lokomotion et animateur de cette antenne neuchâteloise, avait convié mercredi passé à la Case à chocs les boss des festivals de nos contrées pour une rencontre avec les artistes et groupes qui rêvent de s'y produire. Bien fréquentée, cette première manifestation de l'antenne neuchâteloise de la FCMA a connu un franc succès, ne serait-ce qu'à travers le réseautage qu'elle a permis et favorisé. A refaire très vite !

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

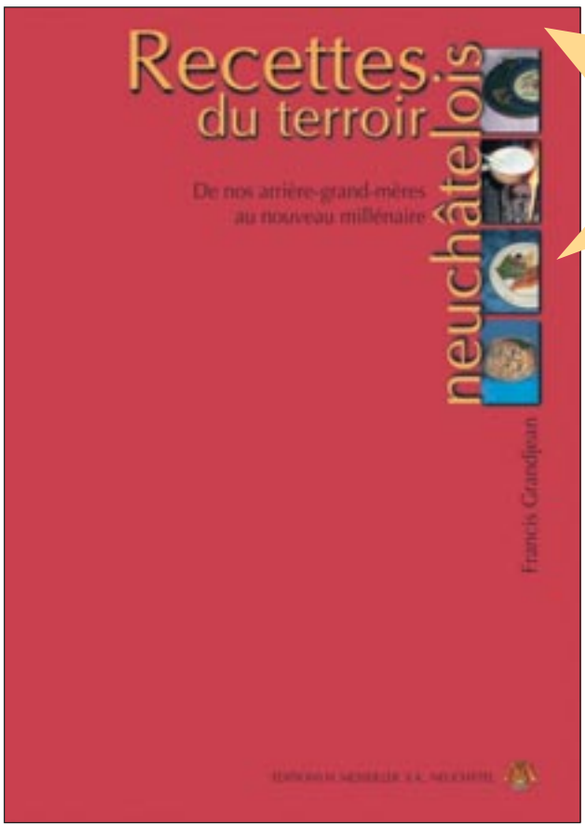

36.–

Format et conception du livre très pratiques, pensés pour le garder en cuisine. Photos en couleur, 256 pages, format 14,8 x 21 cm

Francis Grandjean

Recettes du terroir neuchâtelois (et CD)

Cet ouvrage de référence offre une panoplie de 107 recettes détaillées, de nos arrière-grand-mères au nouveau millénaire. En outre, il comprend la description d'une quinzaine de produits du terroir neuchâtelois, un glossaire de plus de 60 définitions, et quelques propositions de menus élaborés à partir des mets décrits au fil des pages. Un logiciel sur CD-Rom permet de modifier les recettes, de les envoyer par e-mail, de les imprimer, ou de calculer avec simplicité les quantités d'ingrédients nécessaires selon le nombre de convives.

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Recettes du terroir neuchâtelois»** + CD de Francis Grandjean, au prix de **Fr. 36.–**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

L'énergie solaire est abondante !

Selon ANIME, l'Association Neuchâteloise d'Information en Matière d'Energie, le soleil fournit en une année sur l'ensemble du territoire cantonal l'équivalent de 160 fois (!) la consommation annuelle globale d'énergie du canton, chauffage, mobilité et électricité compris.

Les statistiques portant sur la consommation finale d'énergie dans le canton de Neuchâtel, régulièrement publiée par le Service de l'énergie et de l'environnement, montrent que le solaire thermique couvre 3 pour mille des besoins de chaleur alors que le solaire photovoltaïque représente moins de 1 pour mille de nos besoins en électricité. Afin de sensibiliser et de promouvoir cette forme d'énergie renouvelable, la Ville de Neuchâtel a procédé à une analyse détaillée du potentiel solaire pour l'ensemble des toitures situées sur le territoire communal. Les résultats se présentent sous la forme d'un cadastre solaire.

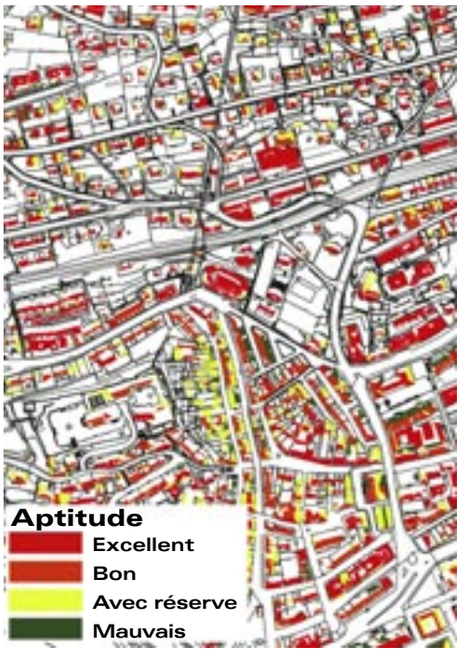

Extrait du cadastre solaire de la Ville de Neuchâtel. D'un simple coup d'œil, il est possible de savoir si une toiture offre des conditions favorables pour la pose de capteurs solaires.

Entreprise en étroite collaboration avec les responsables du système d'information du territoire neuchâtelois (SITN), cette étude permet de quantifier très précisément la surface de capteurs solaires qu'il est possible de mettre en place sur tous les pans de toits de la ville, et bientôt du canton. Les résultats sont librement accessibles à l'adresse internet http://sitn.ne.ch/energie.

L'intérêt de la démarche repose sur la précision de l'étude. Le potentiel pour chaque bâtiment est déterminé en tenant compte de l'orientation, de l'inclinaison ainsi que des ombres portées sur chaque mètre carré de toit ! L'évaluation est réalisée pour des capteurs solaires thermiques, utilisés généralement pour la production d'eau chaude sanitaire, ou pour des cellules solaires photovoltaïques, celles-ci produisant directement de l'électricité.

Un simple clic sur le pan de toiture concerné permet à l'internaute de connaître la surface à disposition, la production énergétique escomptée, la réduction des émissions de CO_2 ainsi que l'ordre de grandeur de l'investissement à consentir pour une telle réalisation.

Et on rappellera que la Ville a créé un fonds doté d'un montant de 500'000 francs destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal. Avec l'espoir que la part d'une énergie locale et renouvelable comme le solaire prenne une place plus importante à l'avenir dans notre mix énergétique.

C.T.

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Queen Kong Club, vendredi 20 avril (ouverture des portes à 23h), fête foraine du Michigang. Prix: Fr. 5.–/ Fr. 10.- avec album. Pas de prélocation. Samedi 21 avril (ouverture des portes à 23h): Tomorrow is Today. Mr Pigman & Guests. Dubstep & future bass. Prix: Fr. 10.–/ Fr. 5.– avant minuit. Pas de prélocation.

Case à chocs, samedi 21 avril à 00h30 (portes à 23h): Caribbean Madness, Exclusive show in Suisse: Lord Kossity (F), backed by: Postman, Nappy Paco (NY) backed by P.A.P Sound Intel, Before & after Juggling by: Back Inna Days (VD), Port au Prince Sound, Postman & Lord Daddy Koco (GE). Prélocation Petzi Fr. 28.– en prélocation à la Boutique 65 (Neuchâtel) ou Fr. 35.– sur place.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

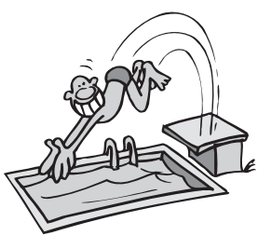

La piscine sera fermée samedi 21 avril dès 17h30 en raison d'un match de waterpolo (sortie de l'eau à 17h).

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Samedi 21 avril, 9h, FC Serrières II-Peseux-Comète, juniors E.
A 10h30, FC Serrières III-St-Blaise, juniors D.
A 12h15, FC Serrières II-La Chaux-de-Fonds, juniors D.
A 14h30, FC Serrières I-Grpm La Côte, juniors C.
A 17h, ASI Audax I-FC Cortaillod, 2e ligue.
A 19h30, Espagnol-Geneveys-sur-Coffrane, 3e ligue.

Terrain du Chanet 1
Samedi 21 avril, 9h, Xamax M12-FC Serrières I, juniors D.
A 11h, Xamax M14-FC Bienne Seeland, M-14.
Dimanche 22 avril, 10h, Xamax-Signal FC Bernex-Confignon, 2e ligue féminine.

Terrain du Chanet 2
Samedi 21 avril, 10h30, Xamax M11-FC Marin-Sport, juniors D.
A 14h, Xamax M13-Grpm Le Parc, juniors C.

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Jeudi 19 avril, 20h15, Spartak FdU-New Look 91, groupe B.

Rugby
Samedi 21 avril, terrain de Puits-Godet, 13h30, ARJL M16-Lausanne M16, M-16.
A 15h, ARJL M18-Lausanne M18, M-18.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: juniors de 18h à 20h; adultes de 20h à 22h, à l'EM Maladière, halle A, salle N° 3, 4e étage
Contacter le secrétariat: tél. 078 712 34 74.

Amis-Gym Neuchâtel (dames et seniors)
Leçons tous les mercredis: seniors de 19h à 20h; dames de 20h à 21h30, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel
Contacter la présidence: tél. 032 841 28 49.

Travaux de réhabilitation pour le Musée d'ethnographie de la Ville de Neuchâtel

Le MEN a besoin d'un coup de jeune

Le Conseil communal sollicite un montant de 5,8 millions de francs pour la première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN). Les travaux se focaliseront sur la Villa de Pury dont la dernière rénovation d'envergure date de 1950. Durant le chantier, l'équipe du MEN présentera toujours au moins un projet d'exposition. Le législatif débattra prochainement de ce rapport.

La Villa de Pury, la Black box et l'Octogone forment, avec le parc qui les entoure, le MEN. Les interventions se succéderont sur deux étapes. La première, devisée à 5,8 millions de francs, s'étendra d'avril 2012 à décembre 2014. Quant à la seconde, elle se déroulera de janvier à décembre 2015 pour un montant estimé à 3,8 millions de francs.

Restauration de la Villa de Pury

Durant les travaux, le MEN maintiendra son activité en présentant divers projets d'exposition. Des locaux de travail provisoires seront prévus à cet effet. «Le Musée devra également bénéficier de locaux-tampons pour y stocker provisoirement les collections, archives et matériaux qui seront déplacés le temps des travaux», relève l'exécutif. Durant la première étape, les interventions seront concentrées sur la Villa. Les façades et la toiture feront l'objet d'une rénovation. Le bâtiment étant classé depuis 2010, les travaux devront être menés avec l'Office de la protection des monuments et sites. Le MEN continuera d'exploiter la Black box et l'Octogone pendant cette première étape de rénovation.

Radiateurs à remplacer

Chauffage, ventilation, sanitaires et électricité sont autant d'installations techniques qui seront remises au goût du jour. «Les radiateurs, par exemple, sont vétustes, parfois hors d'atteinte, et ne remplissent pas totalement leur fonction : ils devront donc être remplacés», annonce le Conseil communal dans son rapport. L'assainissement du MEN et de ses installations permettrait d'obtenir un label Minergie. «La classification de la Villa impose cependant des contraintes susceptibles de remettre en question la labellisation», souligne l'exécutif.

Musique d'avenir

La seconde étape des travaux sera consacrée à la rénovation de la Black box et de l'Octogone. Sa mise en œuvre interviendra dans un second temps, durant l'année 2015. Les enveloppes des deux bâtiments subiront des travaux de rénovation. Des aménagements extérieurs seront également mis en place. Les interventions liées à la terrasse seront réalisées en janvier 2015 de manière à en garantir l'accès rapidement. Le coût des travaux se monte à un total de 9,6 millions de francs, soit 5,8 millions de francs pour la présente étape et 3,8 millions de francs pour la seconde étape. «Si les travaux de rénovation-restauration de la Villa de Pury sont encore retardés, nous risquons de ne plus pouvoir garantir le maintien de la valeur du bâtiment pour une rénovation», avertit l'exécutif. (ak)

Rénovation à l'Orée

Le Conseil général se prononcera lundi 7 mai sur un crédit de 7,8 millions de francs destiné à l'assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68. Agés de 48 ans, les deux immeubles subiront des travaux de rénovation qui devraient s'étendre de la fin de l'été 2012 à l'automne 2013. Cette rénovation lourde s'inscrit dans la volonté de l'exécutif de mettre en œuvre une politique durable d'entretien du patrimoine communal. Durant cette période, les locataires ne pourront plus utiliser leurs balcons. Les occupants des places de stationnement sous le couvert du rez-de-chaussée devront les libérer. Le Conseil communal estime que les locataires qui resteront dans l'immeuble pendant toute la durée des travaux, mériteront un dédommagement pour les nuisances occasionnées. «L'indemnité prévue à l'heure actuelle équivaut à deux mois de location, soit un montant total calculé de 79'000 francs», ajoute l'exécutif dans son rapport. «Le montant de l'indemnisation sera calculé de cas en cas, en fonction du degré de nuisance». Les loyers des 60 appartements rénovés seront augmentés. «L'augmentation des loyers sera partiellement compensée par un confort accru et une diminution des charges courantes pour les locataires, notamment des frais de chauffage et de production d'eau chaude», souligne le Conseil communal. Au final, les loyers resteront attractifs pour les locataires. Par exemple, un 4,5 pièces reviendra au maximum 1'195 francs par mois. L'assainissement énergétique du bâtiment permettra d'économiser 36'000 m^3 de gaz par an. Il sera complété par la pose de capteurs solaires thermiques ainsi que de cellules photovoltaïques sur les toitures des deux bâtiments.

La Commission financière a préavisé favorablement la gestion et les comptes de l'exercice 2011 qui présente un bénéfice de 2,8 millions de francs.

La prochaine séance du Conseil général

« Une gestio

La Commission financière recommande au Conseil général – à l'unanimité – d'accepter les comptes 2011. Elle salue l'excellent résultat de l'exercice écoulé, qui avec 278,1 millions de francs de charges et 280,9 millions de revenus, présente un bénéfice de 2,8 millions de francs. Le Conseil général se prononcera lors de sa prochaine séance, lundi 30 avril.

Alors que le budget communal prévoyait un excédent de revenus symbolique de 1000 francs pour l'année du Millénaire, le résultat est plus favorable que prévu avec un bénéficie de 2,8 millions de francs. «L'exercice bénéficiaire de 2011 s'inscrit dans la continuité d'une gestion saine, durable et équilibrée de la Ville par les autorités et l'administration

Le Conseil communal prévoit de réaliser la rénovation complète du Musée d'ethnographie en deux étapes pour un montant total de 9,6 millions de francs. • **Photo: Alain Germond**

sera consacrée à l'examen des comptes 2011

on saine, durable et équilibrée »

communale », note la Commission financière dans son rapport.

Finances communales maîtrisées

Ce bon résultat s'explique en premier lieu par la bonne gestion et l'excellente maîtrise des finances communales. L'augmentation du produit de l'impôt sur les personnes morales, de 21,3 millions de francs, a grandement contribué à cette amélioration. La réforme de la fiscalité sur les personnes morales, adoptée par le peuple en juin 2011, est entrée en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2011. Ses effets se sont immédiatement répercutés sur les recettes de la commune. « Ces recettes supplémentaires doivent être relativisées de par la baisse des recettes des personnes physiques de 1,2 million de francs par rapport au budget », souligne la Commission financière. A cela s'ajoute l'attribution nette au fonds de répartition cantonal des recettes des personnes morales – non prévue – qui a coûté 4,55 millions de francs. La participation à la péréquation intercommunale, elle, a subi une hausse de 1,57 million de francs. A la suite de ces déductions, les recettes fiscales supplémentaires se montent à 13,46 millions de francs.

« Le budget comptable est principalement réduit à cause de la réalisation d'amortissements complémentaires à hauteur de 5,64 millions de francs supplémentaires par rapport au budget », explique les commissaires. Deux fonds ont également été créés de manière imprévue : l'un de 7 millions de francs pour les projets d'agglomération et l'autre de 500'000 francs pour les installations photovoltaïques. « L'application du principe d'échéance a causé une détérioration par rapport au budget de 2 millions de francs au titre de l'aide sociale, de 547'000 francs pour l'enseignement spécialisé et de 400'000 francs pour les mesures d'intégration professionnelle », ajoute la commission.

Investissements repoussés

Les investissements nets, réalisés en 2011, se montent à 15,1 millions de francs alors que la planification prévoyait 15,8 millions de francs de plus. Il en résulte une capacité d'autofinancement des investissements de 33,3 millions de francs pour l'exercice 2011 pour un excédent de financement de 18,2 millions de francs. Ce résultat a permis de réduire de 19 millions de francs la dette à long terme de la commune qui se monte au 31 décembre 2011 à 394 millions de francs pour un taux d'intérêt moyen de 2,92 %. Malgré le résultat réjouissant de l'exercice 2011, la Commission financière rappelle que : « il faut savoir rester humble par rapport à une telle situation : en effet, notre Ville devra faire face à de nouveaux enjeux et inconnues qu'elle ne maîtrise qu'en partie et à des défis très importants dès la fin de l'année 2012 ». Et de citer : l'assainissement de la caisse de pensions, prévoyance.ne, la nouvelle répartition de la part communale de l'impôt sur les personnes morales et la réforme de la fiscalité des personnes physiques. Outre la gestion et les comptes, le Conseil général examinera également le rapport d'information du Conseil communal concernant le bilan des commémorations du Millénaire de la Ville de Neuchâtel. (ak)

L'Association Rage de vert cultive des légumes en ville de Neuchâtel

Des légumes de saison à foison

De gauche à droite : Alexandre Girod, Tal Shani et Roger Charrière cultivent des légumes en ville de Neuchâtel pour le compte de l'Association Rage de vert.

L'Association Rage de vert convie le public à découvrir ses légumes ce mercredi 18 avril dans le jardin situé à la rue de la Main à Neuchâtel. Depuis sa création en 2010, elle propose des abonnements annuels pour des paniers hebdomadaires de légumes de saison. Carottes, salades, haricots, fenouils, basilic et concombre figurent parmi les nombreux produits que l'Association cultive sans pesticides ni engrais sur deux terrains en friche en ville de Neuchâtel.

Rage de vert propose trois tailles de panier de légumes : un petit, un moyen et un grand. L'abonnement coûte entre 720 et 1240 francs par an. Le panier revient au prix de 18, 25 et 31 francs en fonction de sa taille. Les légumes sont distribués aux clients de la mi-avril à décembre pour un total de 40 fois par an. Pour un supplément de 7 francs par panier, l'Association livre les légumes à domicile en ville de Neuchâtel.

Trente-quatre sortes de tomates

L'Association invite les abonnés à récupérer eux-mêmes leurs produits. La distribution a lieu, depuis le 18 avril, tous les mercredis entre 16 et 19 heures au jardin de la Main. «J'apprécie à la fois le côté social et la liberté que procure cette démarche. Je peux croquer dans les légumes sans me soucier de leur provenance», commente Sylvain Bélet, client de l'Association Rage de vert. Les consommateurs se voient proposer de nombreuses variétés de légumes qui sont parfois méconnues à l'image du topinambour ou du panais. «Chaque semaine, on reçoit des recettes pour cuisiner nos légumes», ajoute un homme qui habite juste à côté du jardin de la Main. Cette année, les abonnés découvriront 34 sortes différentes de tomates. «Nous gardons le reste de légumes pour la Joliette qui organise un repas populaire tous les mercredis soirs», souligne Alexandre Girod, co-fondateur de Rage de vert.

Vers un label Bio

L'Association se concentre actuellement sur l'obtention du label Bio. «Nous avons contacté les organes de certification. Ils sont déjà venus effectuer un premier contrôle. Nous devons respecter de nombreuses conditions, dont celle de ne pas employer de pesticides, ni d'engrais», relate Tal Shani, co-fondateur de Rage de vert. L'Association reste extrêmement souple quant à l'exploitation de ses deux terrains (voir encadré). «Nous savons que d'ici 4 à 6 ans, ces terrains seront complètement bétonnés. Par chance, il existe encore de nombreuses possibilités sur le territoire communal», ajoute Alexandre Girod. Outre la distribution de légumes, l'Association Rage de vert propose également des activités ponctuelles comme des cours sur les plantes ou des ateliers de jardinage. La prochaine aura lieu dimanche 6 mai entre 10 et 15 heures à l'Interlope, avec qui Rage de vert entretient une collaboration. Le public aura l'occasion de s'essayer à la confection d'un fromage avec Roger Charrière, fromager de métier. (ak)

Renseignements et inscriptions sur www.ragedevert.ch ou par téléphone au 079 562 19 03.

Rage de vert

L'Association Rage de vert a vu le jour en 2010 sous l'impulsion d'Alexandre Girod, photographe et de Tal Shani, biologiste. «On travaillait tous les deux chez un maraîcher et un jour on a décidé de se lancer de notre côté», explique Alexandre Girod. Après plusieurs mois de recherche, ils ont finalement réussi à mettre la main sur une grande parcelle d'un hectare, située à Pierre-à-Bot, appartenant à la Ville de Neuchâtel. «Nous avons conclu un contrat de prêt à usage avec la commune», indique le duo. Depuis peu, l'équipe s'est agrandie : Roger Charrière, agriculteur et fromager, a rejoint les deux acolytes. Les trois hommes cultivent des légumes à Pierre-à-Bot ainsi qu'à Serrières, sur un deuxième terrain, d'un demi-hectare, mis à disposition par une entreprise de la région. (ak)

Point sur la situation des déchets depuis l'introduction de la taxe au sac au 1er janvier 2012

La population joue le jeu du tri

Le Canton de Neuchâtel tire un bilan «réjouissant» du tri des déchets depuis l'introduction de la taxe au sac, le 1er janvier 2012. Les Neuchâtelois jouent le jeu du tri : le volume des ordures ménagères a considérablement diminué. Il reste encore des progrès à faire en matière d'élimination des plastiques des ménages et de déchets vets.

En ville de Neuchâtel, le constat est tout aussi réjouissant. Avant l'introduction de la taxe au sac, la commune enregistrait déjà un taux de tri de 47,8%, très proche de la moyenne nationale de 50 %. «Après trois mois, nous estimons que ce taux de tri se situe entre 60 et 65% en ville de Neuchâtel», indique Pascal Sandoz, conseiller communal en charge de la section des Infrastructures et Energies. La fréquentation de la déchetterie de Plaines-Roches a augmenté de 33% avec des pointes jusqu'à 900 véhicules le samedi.

Pas de viande, ni de poisson dans les déchets verts

«Une mauvaise habitude d'éliminer les restes d'aliments et de repas avec les déchets verts est apparue dans certains ménages», constate l'Etat dans son communiqué. Les restes de viande, de poisson ou d'os n'ont rien à faire avec les déchets verts. Ils pourraient contenir des virus. Pour éviter qu'ils ne propagent des maladies, il est important de les placer avec les ordures ménagères dans les sacs gris réglementaires.

Recyclage des plastiques

La commission cantonale de gestion des déchets a planché sur la problématique de l'élimination des plastiques. Le Canton a ainsi proposé une nouvelle directive en la matière. Les Neuchâtelois ont désormais la possibilité de déposer les plastiques recyclables dans les déchetteries de leurs communes. La Ville de Neuchâtel prévoit d'aménager des bennes spécifiques à chacun des types de plastiques recyclables à la déchetterie de Plaines-Roches. (ak)

A propos...

Un seul but

Il y a des empires qui se construisent, mégalomanie oblige, sur des bases incertaines. D'autres projets voient le jour sans que leurs promoteurs bénéficient des compétences nécessaires. Il faut alors parfois reconstruire et la tâche n'est pas toujours aisée.

En l'occurrence, la nouvelle équipe dirigeante de Neuchâtel Xamax 1912 a conjugué le pragmatisme avec une bonne dose d'humilité et de travail, souvent gage d'efficacité. Ils ont donc osé.

Oser affronter l'histoire d'un club centenaire et dont les fondements, certes solides, n'ont cependant pas résisté à l'inimaginable. Oser dire aux partenaires potentiels que leur soutien est un maillon fort de la chaîne à tisser. Oser bousculer l'autorité à la recherche d'appuis logistiques nécessaires à la formation de la relève. Oser compter sur la fidélité des supporters et leur témoigner, poignée de main à l'appui, sa gratitude. Oser réunir sous un même toit les jaunes, les blancs, les rouges et les noirs, de façon à redonner les couleurs de la vie à un club riche d'épisodes historiques.

Puisse cet arc-en-ciel footballistique augurer de nombreux messages de collaboration et générer le succès mérité pour écrire une nouvelle page du sport neuchâtelois ? En majuscule !

Rémy Voirol

Les lundis des mots

Lundi 23 avril à 18h30 à la librairie Payot (rue du Seyon 2), *dire le mal : de Job aux récits du Goulag*, par le pasteur Florian Bille.

Lundi 30 avril à 19 heures à la salle des Pasteurs (rue de la Collégiale 3) : *Festen*, film de Thomas Vinterberg.
Un anniversaire, une fête de famille, un lieu de convenance ou un temps de vérité, et quelle vérité ?
Discussion avec modérateur.

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction de la culture de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son Muséum d'histoire naturelle, un poste de

réceptionniste à 30%

(1/2 jour par semaine et 2 week-ends par mois)

qui se verra confier les tâches suivantes :

- accueil, orientation et informations aux visiteurs ;
- connaissance et mise en fonction des expositions ;
- vente des billets d'entrée et des articles de la boutique ;
- tenue de la cafétéria ;
- téléphone, courrier et tâches liées à la réception.

Nous recherchons un/e collaborteur/trice souriant/e, aimant le contact avec le public et au bénéfice d'une expérience similaire. Un intérêt marqué pour la culture et les sciences naturelles est souhaitable.

L'exercice de la fonction requiert flexibilité et disponibilité, sens de l'organisation et du travail en équipe ainsi qu'un bon esprit d'initiative.

Si de plus vous avez de bonnes notions d'anglais et/ou d'allemand, cette offre vous concerne et nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, copie des diplômes et certificats) jusqu'au **vendredi 4 mai 2012** à l'adresse suivante :

Direction du Muséum d'histoire naturelle
Rue des Terreaux 14
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction : 1er août 2012 ou à convenir.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de Mme Déborah Salvi, au 032 717 79 62 (du lundi au mercredi) ou deborah.salvi@unine.ch.

Atelier Cyberthé

Le Cyberthé est un atelier d'informatique pour les aînés désireux de maintenir et d'exercer leurs connaissances informatiques.

Des jeunes moniteurs sont à disposition pour répondre à toutes les questions de manière individualisée, les

mercredis de 14 à 16 heures, dans les locaux de Mod'Emploi, Passage Max-de-Meuron 6

Contact : Nadia Lutz, tél. 032 717 74 71.
Inscriptions : le jour-même, sur place.
Organisateurs : Pro Senectute Arc jurassien et Service de la Jeunesse et de l'Intégration de la ville de Neuchâtel.

Foire d'antiquités et de la brocante

Rendez-vous printanier incontournable des amateurs d'art, la foire d'antiquités et de la brocante aura lieu sur la place du Port, sous chapiteau

vendredi 20 avril
de 10 à 20h30

samedi 21 avril
de 10 à 20 heures

dimanche 22 avril
de 10 à 18 heures

Une soixantaine d'exposants présenteront une marchandise ancienne, diversifiée et de qualité.

Les amateurs d'art, chineurs et collectionneurs trouveront leur bonheur parmi tous ces trésors du temps passé : porcelaine, mobilier, bijoux, tableaux, gravures, livres, etc.

Nouveauté cette année : une exposition de parfums miniatures et factices.

Stage de gravure pour adultes

L'Atelier DES MUSÉES

L'atelier des musées organise un stage de gravure pour adultes le week-end de l'Ascension, du **jeudi 17 au samedi 19 mai** de 11 heures à 12h30 et de 13h30 à 16 heures, au Musée d'art et d'histoire.

Les participants pourront réaliser une eau-forte et une aquatinte, puis s'initier à une troisième technique de gravure à choix ou encore poursuivre leurs recherches personnelles, sous la conduite de France Giovannoni, artiste-graveuse.

Prix : Fr. 220.– pour le stage de trois jours et le matériel. Prévoir des habits peu dommages et possibilité de pique-niquer sur place.
Renseignements et inscriptions à : Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18, atelier.musees.neuchatel@ne.ch, site internet : www.atelier-des-musees.ch

La chronique « passion verte » de...

Cognassier du Japon

Luc Vincent

Un petit arbuste ornemental, souvent planté dans les jardins vers les années 60 revient sur le devant de la scène avec une utilisation culinaire. Effet de mode ! Et pourtant, « Chaenomeles japonica » est depuis longtemps utilisé en cuisine au Japon. Suivons le chemin qui l'a conduit jusque chez nous.

A l'époque d'Edo (1615 à 1868) le Japon était un pays très fermé. Seul les Chinois et les protestants hollandais étaient autorisés à faire du commerce dans le port de Nagasaki. Lors d'un voyage en Hollande en 1771, le médecin naturaliste suédois Carl Peter Thunberg décida de s'embarquer pour le Japon. Mais il fut obligé de s'arrêter trois ans en Afrique du Sud, au Cap dans la colonie hollandaise pour en apprendre la langue. Enfin vers 1775, il travailla comme chirurgien dans la baie de Nagasaki et profita de découvrir les plantes de la région. C'est là qu'il trouva le cognassier du Japon, mais il pensa que c'était plutôt un poirier et en fit une description très sommaire. En 1822, le botaniste John Lindley repris la description de Thunberg pour créer le genre *Chaenomeles* qui est tiré du grec « chaïnen » = se fendre et « mêlea » = pommier, car il croyait que le fruit éclate lorsqu'il s'ouvre ! C'est une confusion car cela n'arrive jamais. On trouve quatre espèces de *Chaenomeles*, deux en Chine, une au Japon et la dernière espèce découverte en 1963 au Tibet.

A son arrivée en Europe vers 1796, le cognassier du Japon a tout de suite éveillé de l'intérêt car sa floraison débute tôt dans la saison. Les fleurs apparaissent avant que l'arbuste ne développe ses feuilles, cinq pétales rouge vif avec une vingtaine d'étamines et cinq styles soudés à la base. C'est la fleur typique de la famille des Rosacées, de plus elle est parfumée. Après la floraison, le feuillage recouvre bien l'arbuste et l'on a souvent de la peine à voir les fruits qui restent longtemps verts. Bien qu'appelé cognassier du Japon, le fruit ne ressemble pas beaucoup à un coing. Il n'est pas velu, il est plus voisin d'une petite pomme jaune. Il reste fortement accroché à la branche et lorsqu'il arrive à maturité, il dégage un parfum très agréable. Au Japon, les fruits du *Chaenomeles* sont utilisés pour faire des gelées parfumées ou un jus pressé très aromatique. Cela peut amener une confusion mais on le trouve actuellement dans le commerce sous le nom de « citronnier nordique » car il contient beaucoup de vitamines C et comme il résiste bien au froid, il est souvent cultivé dans les pays nordiques. Petit conseil, n'essayez pas de mordre dans un fruit de *Chaenomeles*, le fruit se mange après avoir été cuit car il contient beaucoup de tanin !

Vous pouvez voir plusieurs cognassiers du Japon en fleurs à Neuchâtel devant le Lycée Jean-Piaget. En japonais, on l'appelle « kusa-boke ».

Bonne découverte.

L.V.

A travers l'histoire

Après la correction du chemin des Parcs, la rue autrefois sinueuse prend un aspect beaucoup plus rectiligne. Si le côté sud de la rue est déjà gagné par les constructions (à gauche, les immeubles portant les numéros 57 et 59), le versant nord reste encore couvert de jardin et de vignes. Mais la Ville colonisera rapidement ces terrains encore vierges de constructions. Photographie anonyme, 1903, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Serge Castiglione à Denens (Atelier d'architecture Serge Castiglione), d'un permis de construire pour l'aménagement d'un établissement public (snack-bar) et l'installation d'un canal de ventilation en façade de l'immeuble 5, place Blaise-Cendrars, article 4951 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Mustafa Ongu. Les plans peuvent être consultés du 13 avril au 15 mai 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Andrea Pelati, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la construction d'une dalle pour 2 places de parc et l'aménagement d'une terrasse 40, rue de la Côte, article 3438 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Isabelle et Bertrand Bellaton. Les plans peuvent être consultés du 13 avril au 15 mai 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Castella, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Laurent Castella), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation générale de l'immeuble, l'installation de capteurs solaires en toiture et l'aménagement d'une place de jeux 33-35-37, faubourg de l'Hôpital, article 13049 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de SIAT «NE» Immobilien AG Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 13 avril au 15 mai 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Garde d'enfants malades

La Croix-Rouge Suisse organise un service de garde d'enfants malades. Il intervient lorsqu'un enfant est malade et que les parents doivent se rendre à leur travail.

Une garde d'enfant malade formée, vient à domicile pour s'occuper de l'enfant.

Cette prestation concerne les enfants jusqu'à 12 ans.

Renseignements: Croix-Rouge Suisse, Av. du Premier-Mars 2a, tél. 032 886 88 60 (jours ouvrables).

Chantiers ouverts en ville de Neuchâtel

Photo: Archives

Chemin de la Caille: réfection des surfaces; remplacement du réseau d'eau; remplacement du réseau électrique. Rénovation de l'éclairage public. *Jusqu'à fin juillet.*

Avenue de Bellevaux – rue de Gibraltar – rue Jaquet-Droz: réfection des surfaces; remplacement du réseau d'eau; rénovation de l'éclairage public; construction d'une conduite de chauffage à distance; raccordements de bâtiments à freecooling. *Jusqu'à fin septembre.*

Robert-Comtesse - Gibraltar - Jaquet-Droz - Littoral – Maladière – Pierre-à-Mazel: construction de canalisations de chauffage à distance; réseau de distribution d'eau froide par captage d'eau du lac. *Jusqu'à fin novembre.*

Route de Chaumont – chemin de la Torrée: pose de conduites d'eau et de gaz ; nouvelle station et pose de câbles électriques et fibre optique. *Jusqu'à fin juillet.*

Rue des Cerisiers – chemin du Châble – Vy-d'Etra: remplacement des canalisations selon PGEE. Réfection des surfaces; remplacement du réseau d'eau; remplacement du réseau électrique et fibre optique. Rénovation de l'éclairage public. *Jusqu'à fin juin.*

Chemin de Maujobia – chemin des Valangines: remplacement du réseau d'eau et de gaz; remplacement du réseau électrique. Pose de fibre optique. Rénovation de l'éclairage public. *Jusqu'à fin août.*

Chaussée de la Boine: remplacement de la conduite de gaz. *Jusqu'à fin avril.*

Quai Philippe-Godet: réfection des surfaces; remplacement des conduites eau et gaz. *Jusqu'à fin juin.*

Chemin des Rouillères – Vy-d'Etra: réfection de la chaussée; remplacement du réseau d'eau; pose de câbles électriques, éclairage public et fibre optique. *Jusqu'à fin avril.*

Rue des Parcs: remplacement des canalisations d'eaux usées. Réfection de la chaussée; pose de conduites eau et gaz; pose de câbles électriques et fibre optique. Rénovation de l'éclairage public. *Jusqu'à fin août.*

Rue des Fahys (nord): modifications du domaine public selon le plan d'alignement. Pose de canalisations PGEE. Réfection des surfaces; pose de conduites eau et gaz; pose de conduites électriques. Pose de l'éclairage public; aménagements urbains; tirage de câbles vidéo. *Jusqu'à fin septembre.*

Avenue du Mail – rue Marie-de-Nemours: pose de canalisations PGEE. Réfection des surfaces; remplacement du réseau eau et gaz; plan de quartier; déviation des itinéraires des bus; pose de conduites de chauffage à distance. *Jusqu'à fin septembre.*

Commune de Neuchâtel – conteneurs enterrés: mise en place des conteneurs enterrés; aménagements paysagers; déviation des conduites eau et gaz; déviation des conduites électriques; gestion des circulations. *Jusqu'à fin décembre.*

Commune de Neuchâtel – places de jeux: réfection de diverses places de jeux, remise aux normes de sécurité. *Jusqu'à fin octobre.*

Commune de Neuchâtel – plantations: aménagements paysagers et plantations. *Jusqu'à fin avril.*

Echos

■ Aujourd'hui, le Conseil communal est représenté par M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, à la cérémonie d'ouverture de la deuxième édition du Salon de l'Immobilier NEuchâtelois.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Ariane et Marcel Jeanneret-Blanchard, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage et à Mmes et MM. Gérard et Rose-Marie Rossy-Grossrieder, et Luc et Rosmarie Giauque-Hasler, à l'occasion du 55e anniversaire de leurs mariages.

■ Le Conseil communal a également adressé ses félicitations et ses vœux à M. Georges Bütschi, à l'occasion de son entrée dans sa 102e année.

Anim'Action aux habitants de Pierre-à-Bot

Le café-rencontre de votre quartier vous invite **mercredi 25 avril de 10 heures à 11h30 à la salle des loisirs, rue des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange, pâtisserie du jour, journaux et jeux.

Renseignements: 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 9 au 15 avril 2012

- Température extérieure moyenne: 7.4° C.
- Degrés-jours: 88.3 DJ.

La bonne idée

Laissez rentrer le soleil gratuit pour chauffer les pièces bien exposées. Les vannes thermostatiques s'en apercevront et fermeront les radiateurs.

Renseignements complémentaires: www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service de l'énergie et de l'environnement, tél. 032 889 67 20.

Neuchâtel european energy award — Cité de l'énergie

Programme cinéma pour la semaine du 18 au 24 avril

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

SUR LA PISTE DU MARSUPILAMI
3e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h, 17h30, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Jamel Debbouze, Alain Chabat, Fred Testot.
D'Alain Chabat.

BALKAN MELODIE
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VO s-t fr/all. di 11h15.
De Stefan Schwietert.

APOLLO 2

TITANIC - 3D
3e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h, me, ve au lu 20h. VO angl. s-t fr/all. je, ma 20h.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Kate Winslet.
De James Cameron.

L'ENFANCE VOLÉE
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/angl. me au ma 17h45.
Acteurs: Katja Riemann, Stefan Kurt.
De Markus Imboden.

LA COLÈRE DES TITANS – 3D
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h45.
Acteurs: Sam Worthington, Liam Neeson, Ralph Fiennes.
De Jonathan Liebesman.

L'ENFANT D'EN HAUT
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF di 11h.
Bio: VF me au ma 16h, 18h, me au lu 20h15.
Acteurs: Léa Seydoux, Kacey Mottet Klein, Martin Compston.
D'Ursula Meier.

APOLLO 3

THE HUNGER GAMES
5e semaine. 14 ans sug. 14 ans
VF me au ma 14h30, 20h15.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson.
De Gary Ross.

MY WEEK WITH MARILYN
3e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Michelle Williams, Eddie Redmayne, Julia Ormond.
De Simon Curtis.

LA DAME EN NOIR
6e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Daniel Radcliffe.
De James Watkins.

CLOCLO
6e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF di 11h.
Acteurs: Jérémie Rénier, Benoît Magimel, Joséphine Japy.
De Florent Emilio Siri.

ARCADES

BATTLESHIP
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30, 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Taylor Kitsch, Liam Neeson, Alexander Skarsgard.
De Peter Berg.

LES PIRATES ! BONS À RIEN, MAUVAIS EN TOUT – 3D
4e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
De Peter Lord.

BIO

ZARAFA
11e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au di 14h.
De Rémi Bezançon.

PROJET X
6e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Thomas Mann, Jonathan Daniel Brown, Oliver Cooper.
De Nima Nourizadeh.

REX

LES ADIEUX À LA REINE
1re semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15.
Acteurs: Léa Seydoux, Diane Kruger, Virginie Ledoyen.
De Benoît Jacquot.

BLANCHE NEIGE
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, 17h30.
Acteurs: Julia Roberts, Lily Collins, De Tarsem Singh.

TWIXT
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all. ve/sa 22h45.
Acteurs: Val Kilmer, Bruce Dem, Ben Chaplin.
De Francis Ford Coppola.

STUDIO

NOUVEAU DÉPART
1re semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h, 17h30, 20h15.
Acteurs: Scarlett Johansson, Matt Damon.
De Cameron Crowe.

L'instantané de Stefano Iori...

... Silence, on tourne !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: no principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Service du Planning familial, (fbg de l'Hôpital 27), consultations gratuites. Permanence: lundi, mardi, vendredi 14h à 18h, mercredi 13h à 19h, ou sur rendez-vous, tél. 032 717 74 35 ou 032 717 74 36.

Société suisse de sclérose en plaques, groupe régional neuchâtelois: Mme Rosma Herzberg, tél. et fax 032 753 35 13. Groupe Jeunes: Mme Sylvie Anders, tél. 079 745 17 27.

Solidarité Femmes - Région Neuchâtel: bureau d'information, de prévention, de consultation et foyer d'accueil pour femmes (avec ou sans enfants) victimes de violences conjugales. Consultation chaque mardi matin et mercredi après-midi et sur rendez-vous. Permanence téléphonique tous les jours de 18h à 21h. Rue du Puits 1 (entrée rue du Soleil 2) La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 60 10.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00,** jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **Nº 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 22 avril

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène, garderie, école du dimanche.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 18h pour le recueillement.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Maladière: di à 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont: di à 11h15, culte avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 17h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Frédéric Chevalier

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

imprimerie
messeiller sa

L'image

de votre entreprise

passe par notre

technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch

L'Entraide protestante suisse ouvre un nouvel Espace Parents dans le quartier de Pierre-à-Bot

« Les parents retournent à l'école »

« L'école » : c'est en ces termes que de nombreux adultes désignent l'Espace Parents mis sur pied en avril 2009 aux Charmettes, dans la Villa Yoyo. Grâce à l'appui de la Ville de Neuchâtel, l'Entraide protestante suisse (EPER) va ouvrir un second lieu d'accueil mardi 24 avril dès 8h45 à la salle des loisirs des Acacias. Ouvert aux parents de tous horizons notamment issus de la migration, ce projet vise à apporter un soutien pour faire face aux difficultés du quotidien. Sophie Sarr, responsable de l'Espace Parents, présente les enjeux d'une telle mesure.

Sophie Sarr, responsable du projet Espace Parents, se tient à disposition des parents des quartiers de Serrières, des Charmettes, de Vauseyon et des Acacias.

Les parents, viennent-ils de leur propre initiative ?

Dans la majorité du temps, oui. L'Espace Parents fonctionne beaucoup par le bouche à oreille. En 2009, l'EPER m'a engagée pour mettre sur pied un projet à destination des parents. Certains d'entre eux demandaient de se faire accompagner pour un rendez-vous chez une maîtresse, pour trouver un logement ou encore pour comprendre le contenu d'un courrier. Parti de ce constat, l'Espace Parents s'est mis en place pour répondre à des demandes très variées. C'est un endroit gratuit qui se veut très accessible. Les parents peuvent même venir pour boire un simple café.

Que vous demandent-t-ils plus exactement ?

La plupart des parents apprécient de pouvoir pratiquer le français. Ils n'arrivent pas toujours à bien s'exprimer. Je les entends souvent dire : « Je viens aux cours » ou encore « je suis à l'école ». Ils ont auto-désigné l'espace comme tel. Même si le but n'est pas de leur donner des leçons, il arrive que l'on fasse des exercices de français sur leur demande. Les parents issus de la migration sont parfois isolés, l'Espace Parents leur permet de rencontrer du monde. J'ai aussi beaucoup de demandes par rapport aux enfants et à leur scolarité. Certains angoissent à l'idée de rencontrer les enseignants. Ils ont peur de ne pas tout comprendre et de ne pas se faire comprendre. Dans ce cadre, je collabore avec l'éducatrice de la Villa Yoyo. J'ai accompagné une maman pour un entretien avec la maîtresse de son enfant. Elle a pu se rendre compte que la situation n'était pas si catastrophique. L'enfant, qui vient souvent faire ses devoirs à la Villa, rencontre des problèmes de dyslexie. Depuis, il est suivi par une orthophoniste.

Quels problèmes rencontrent ces parents au quotidien ?

C'est souvent la langue qui revient. Ils sont également confrontés à des problèmes d'ordre éducatif. Ce n'est pas facile pour eux de comprendre le système scolaire, d'autant plus qu'ils n'ont généralement pas suivi leur scolarité ici. Certains parents ont encore affaire avec le service socio-éducatif. Je rencontre aussi des parents, dont l'enfant est placé en foyer. En 2010, j'ai mis sur pied des ateliers thématiques avec des intervenants externes. Je choisis les thèmes en fonction des demandes. Nous avons entre autres reçu une employée du Service communal de la voirie concernant le tri des déchets. La prochaine rencontre aura lieu avec Patricia Sester, sous-directrice des écoles enfantines et primaires de la Ville de Neuchâtel. Elle viendra nous expliquer les différents changements qui sont intervenus à l'école. Ces rencontres doivent permettre aux parents d'échanger et de poser leurs questions.

Rencontrez-vous des difficultés à répondre aux requêtes des parents ?

Ce n'est pas toujours facile. Les parents n'ont pas toujours été scolarisés. Certains d'entre eux sont parfois analphabètes. Ils ont des niveaux de français très différents. Dans certains cas, je fais appel à un traducteur. Je peux être confrontée à des situations lourdes. Je me souviens d'une famille qui avait de grandes difficultés liées à des dettes. J'ai fait beaucoup de téléphones pour dénouer cette situation. J'ai contacté la famille ainsi qu'un traducteur pour établir un budget à domicile pour éviter que ça ne recommence. Je ne sais pas si j'aurais été aussi loin d'un point de vue personnel. C'est vraiment dans le cadre du travail que j'ai persévéré.

Comment financez-vous ce programme ?

Le projet de l'EPER a vu le jour en avril 2009. La Fondation s'est chargée de trouver les fonds nécessaires. Nous avons entre autres été soutenus par la Loterie romande. Nous étions déjà en contact avec la Ville de Neuchâtel et le Service cantonal de la cohésion multiculturelle (COSM). Depuis 2012, le Service communal de la jeunesse et de l'intégration nous a confié un mandat de prestations pour mener à bien le projet Espace Parents dans deux quartiers de la ville pour un montant de 50'000 francs par an. Le COSM quant à lui nous soutient à hauteur de 6'000 francs par an. L'EPER recherche le reste du financement. Le budget annuel du projet se monte à 93'000 francs.

Avez-vous prévu d'ouvrir d'autres Espaces Parents sur le territoire communal ?

Nous allons d'abord nous concentrer sur le quartier de Pierre-à-Bot. Aux Charmettes, l'espace est installé au sein même de la Villa Yoyo. Au départ, ce sont surtout les parents, dont les enfants fréquentaient cette structure, qui se sont approchés. Aux Acacias, la situation est différente. Pour le moment, nous n'avons pas pu nous installer dans la structure d'accueil du Mikado. Il nous faudra toucher les parents autrement, par des flyers et une présence dans le quartier notamment. Les habitants du quartier de Pierre-à-Bot sont invités à venir découvrir le nouvel Espace Parents mardi 24 avril dès 8h45 autour d'un petit-déjeuner. D'autres endroits pourraient accueillir un Espace Parents en ville de Neuchâtel, comme La Coudre par exemple, mais c'est encore de la musique d'avenir.

Anne Kybourg

L'Espace Parents :

- **Dans le quartier des Charmettes : mardi entre 18h45 et 20h45 et jeudi entre 8h45 et 10h45 à la Villa Yoyo, rue Varnoz.**
- **Dans le quartier de Pierre-à-Bot : mardi entre 8h45 et 10h45 à la salle de loisirs, rue des Acacias 1.**

Renseignements par téléphone au 078 936 44 78.